

1- Objet du contrat

Contrat de construction du chalet des loisirs.

2- Soumissionnaires

Entrepreneur	Soumission
Les Entreprises Christian Arbour Inc.	368 729,00\$
Construction Hébert et Hébert	394 000,00\$
Construction Mario Gélinas Ltée	395 231,16\$
Construction Éric Longpré	419 629,84\$
Construction Larco	424 257,75\$
Construction Julien Dalpé	438 569,92\$

3- Le prix du contrat prévu

350 000\$

4- Les soumissions conformes

Entrepreneur	Soumission
Les Entreprises Christian Arbour Inc.	368 729,00\$
Construction Hébert et Hébert	394 000,00\$
Construction Mario Gélinas Ltée	395 231,16\$
Construction Éric Longpré	419 629,84\$
Construction Larco	424 257,75\$
Construction Julien Dalpé	438 569,92\$

5- Contrat

Le contrat de construction a été accordé à Les Entreprises Christian Arbour au montant de 368 729\$ incluant les taxes.

6- Le montant total de la dépense prévue.

Le montant total de la dépense prévue est de 368 729\$ incluant les taxes.

7- Le montant total de la dépense effectivement faite pour l'exécution du contrat.

Le montant sera établi à la fin des travaux